

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Budget Supplémentaire 2008 de la Ville de Nouméa

P. J. : 1 projet de délibération

I - INTRODUCTION

Le budget supplémentaire est une décision modificative qui complète ou modifie le budget de l'exercice en cours. C'est un budget d'ajustement intervenant en cours d'année, pour rééquilibrer les prévisions du budget primitif, intégrer les résultats reportés (déficit ou excédent) et les restes à réaliser de l'exercice précédent.

Ainsi, le budget supplémentaire de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2008 s'établit globalement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2007	981 464 340	
Excédent de fonctionnement capitalisé 2007		3 132 438 708
Restes à réaliser 2007	2 381 895 981	1 007 377 204
Opérations réelles	250 030 000	- 1 306 075 591
Opérations d'ordre	1 151 000	152 020 000
Virement de la section de fonctionnement		628 781 000
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 614 541 321	3 614 541 321
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement reporté 2007		77 174 581
Restes à réaliser 2007	577 989 427	500 814 846
Opérations réelles	446 350 000	1 226 000 000
Opérations d'ordre	152 020 000	1 151 000
Virement à la section d'investissement	628 781 000	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 805 140 427	1 805 140 427
MONTANT TOTAL DU BUDGET	5 419 681 748	5 419 681 748

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le virement à la section d'investissement est augmenté de 628.781.000 F afin d'assurer l'équilibre des sections du budget.

Enfin, par souci de clarté de présentation, seules les opérations réelles feront l'objet d'un commentaire. Néanmoins, les restes à réaliser de l'exercice 2007 ainsi que les opérations d'ordre (opérations sans incidence sur la trésorerie) seront récapitulés dans les quatrième et cinquième parties du présent rapport.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes et les dépenses réelles d'investissement proposées au budget supplémentaire 2008 s'élèvent respectivement à – 1.306.075.591 F et à 250.030.000 F. Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE 13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

➤ **Dépenses : 8.000.000 F**

Ces crédits sont destinés à annuler des participations de l'Etat dans le cadre du Contrat d'Agglomération 2000-2004 dont le terme était fixé au 31 décembre 2007. Les dossiers d'appel de fonds correspondants ayant été reçus par les services instructeurs après cette date, les titres de recettes émis doivent donc être dégrévés.

➤ **Recettes : 8.400.000 F**

La Ville a perçu de la Calédonienne des Eaux des recettes complémentaires au titre du Fonds d'investissement pour un montant de 34.400.000 F correspondant à l'exercice 2007 qu'il convient d'inscrire au budget.

En revanche, les participations de l'Etat et de la Province Sud à deux opérations relevant du Contrat d'Agglomération 2006-2010 doivent être supprimées à hauteur de 24.900.000 F, en raison du report de ces opérations en 2009. Il s'agit de l'extension du Café-Musiques le Mouv' et des études sur le pôle de services publics de la Rivière Salée.

Enfin, la prévision budgétaire relative à la Dotation Globale d'Equipement a été réduite de 1.100.000 F compte tenu de la dotation effectivement perçue.

CHAPITRE 16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES

➤ **Recettes : - 1.314.475.591 F**

Les crédits d'emprunt doivent être réduits de 1.314.475.591 F car la part de l'excédent 2007 affectée en réserve d'investissement, d'une part, et les ajustements de recettes et de dépenses ont permis d'accroître l'autofinancement de la Ville, d'autre part. Il convient donc de diminuer les emprunts, pour retrouver l'équilibre de la section d'investissement.

CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

➤ **Dépenses : 4.925.000 F**

Ces crédits sont destinés à l'acquisition de divers mobiliers pour 3.275.000 F et de trois défibrillateurs pour les interventions de secours des sapeurs-pompiers pour un montant de 1.650.000 F.

CHAPITRE 00001 – INFORMATISATION DES SERVICES

➤ **Dépenses : 6.625.000 F**

Il s'agit de crédits complémentaires permettant de renforcer les moyens en matériels et logiciels informatiques des services municipaux.

CHAPITRE OPERATION 000002 – MATERIELS DE TRANSPORT ET ENGIN

➤ Dépenses : 33.600.000 F

Ce complément correspond à des besoins de véhicules non sollicités au budget primitif 2008, destinés essentiellement à renouveler dix anciens véhicules municipaux.

CHAPITRE OPERATION 000003 – ETUDES ET TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

➤ Dépenses : - 190.000.000 F

Pour 2008, des ajustements de crédits à la baisse, en matière d'adduction d'eau et d'assainissement, s'avèrent nécessaires compte tenu de certaines contraintes.

Ainsi, la résiliation du marché d'appel d'offres pour les travaux de voirie et de réseaux divers rue de l'Alma/André Ballande - section Galliéni/Austerlitz au centre-ville, en raison de la défaillance de l'entreprise titulaire, conduit à différer les crédits prévus pour cette opération à hauteur de 60.000.000 F. Ils seront repris en 2009.

Par ailleurs, la réglementation en vigueur relative au traitement de boues des stations d'épuration ne permet pas de poursuivre l'extension de la station d'épuration de Kaméré-Tindu dont les crédits prévus au budget primitif s'élevaient à 50.000.000 F. Cette opération devra être révisée pour tenir compte des normes imposées par cette réglementation.

Enfin, compte tenu du plan de charge des services, imposé notamment par le renouvellement de la délégation de service public pour l'eau et l'assainissement, quelques opérations devront être différées en 2009, telles que :

- l'assainissement du quartier de Blaise Pascal	: 37.000.000 F
- l'installation de postes de refoulement sur l'avenue du Général De Gaulle	: 35.000.000 F
- l'adduction d'eau de la rue de l'Alma/André Ballande	: 13.000.000 F
- divers travaux sur les stations d'épuration	: 20.000.000 F

En revanche, des crédits complémentaires sont nécessaires à la poursuite d'opérations engagées, à savoir :

- la réhabilitation du réservoir du Mont Vénus	: 5.000.000 F
- le réseau d'adduction d'eau à l'échangeur de Ducos	: 2.000.000 F
- l'extension du réseau de bornes incendie	: 5.000.000 F
- la réfection des réseaux de l'avenue Carcopino	: 13.000.000 F

CHAPITRE OPERATION 000004 – AMENAGEMENTS DE VOIRIES

➤ Dépenses : 92.200.000 F

Une grande partie des opérations proposées sur ce chapitre porte sur le renforcement des mesures de sécurité routière pour les usagers.

Ainsi, il est proposé de poursuivre le renfort et l'extension du réseau d'éclairage public à la Rivière Salée mais également dans les quartiers de l'Artillerie, de la Vallée des Colons et du Centre-Ville. Le montant des travaux est évalué à 22.000.000 F.

De même, il est prévu de sécuriser les sites suivants :

- la nouvelle piste cyclable à la Côte Blanche en y installant des glissières de sécurité en bois le long de la piste pour 11.000.000 F,
- l'intersection des rues Louis Blériot et Gabriel Laroque au Val Plaisance par la réalisation d'un plateau surélevé sur la chaussée afin de ralentir la circulation à cet endroit pour un coût de 15.000.000 F,
- l'aménagement de la rue André Rolly afin de sécuriser les abords de l'école Les Pensées et du collège de Magenta pour 15.000.000 F,
- la réfection du mur de soutènement de la promenade Roger Laroque à la Baie des Citrons auquel il convient de rajouter un tronçon présentant également des dégradations pour un montant de 14.000.000 F,
- le confortement du talus rue Frédéric Surleau dont la prévision initiale sous-estimée nécessite un complément de crédits de 30.000.000 F.

Par ailleurs, il est prévu de poursuivre :

- la pose de dix abribus pour 8.000.000 F afin d'améliorer l'attente des usagers du réseau de transport urbain,
- de réaliser des études avec un crédit de 10.000.000 F sur l'entrée nord de Ducos en vue de désengorger la circulation dans cette zone,
- de compléter les enveloppes de crédits pour la mise en œuvre du plan de circulation en Centre-Ville ainsi que les études relatives à la réfection de la route de l'Anse-Vata, respectivement pour 13.000.000 F et 15.000.000 F.

En outre, suite à une divergence avec la Nouvelle-Calédonie sur l'aménagement de la rue Jean Chalier au 4^{ème} Km, les travaux correspondants estimés à 13.000.000 F sont différés.

En plus de ces crédits, est inscrite une enveloppe complémentaire de 104.000.000 F pour les réfections de chaussées en section de fonctionnement.

Enfin, parallèlement à la résiliation du marché relatif aux travaux de voirie et de réseaux divers rue de l'Alma/André Ballande-section Galliéni/Austerlitz, les travaux de réfection de chaussées programmés sur cette voie, prévus à hauteur de 37.800.000 F, sont à différer en 2009. Quant aux reliquats de crédits d'opérations achevées, ils sont redéployés sur les opérations ci-dessus pour 10.000.000 F.

CHAPITRE OPERATION 000005 – AMENAGEMENTS URBAINS

➤ Dépenses : 31.100.000 F

Sont inscrites sur ce chapitre les opérations suivantes :

- la poursuite de la réalisation du jardin océanien à l'Anse-Vata avec la tranche conditionnelle pour 15.000.000 F,
- des études complémentaires sur le réseau électrique des quais Ferry portant sur la partie à aménager (quai des caboteurs) pour 3.000.000 F,
- et des crédits supplémentaires pour 13.100.000 F correspondant à des études et des travaux complémentaires sur le ré ensablement des plages de la Baie des Citrons et de l'Anse-Vata (4.100.000 F), sur l'aménagement paysager du giratoire de Magenta Plage (5.000.000 F) et sur l'aménagement de l'aire de jeux de Tina sur Mer (4.000.000 F).

CHAPITRE OPERATION 000007 – TRAVAUX DE BATIMENTS

➤ Dépenses : 170.650.000 F

Les deux principales opérations prévues sont l'aménagement de l'ancien bâtiment EEC pour 100.000.000 F et le réaménagement de la salle du Conseil Municipal pour 60.000.000 F.

Pour le bâtiment EEC dont le but est d'offrir de nouvelles perspectives en terme de réorganisation fonctionnelle des services et d'optimiser l'accueil du public, les travaux vont consister à reprendre quelques cloisons ainsi que les réseaux électriques, les peintures, l'installation d'un standard téléphonique ainsi que le réseau informatique du bâtiment et sa liaison avec l'Hôtel de Ville.

En ce qui concerne la salle du Conseil Municipal réalisée en 1976, il s'agira de la rénover afin de réaménager l'espace disponible compte tenu notamment de l'augmentation du nombre de conseillers municipaux, d'améliorer le système d'enregistrement des débats et à terme d'en sécuriser l'accès.

Les autres opérations prévues concernent la réalisation d'un local à poubelles au marché municipal (4.000.000 F), d'études complémentaires pour la construction du futur bâtiment des archives (5.000.000 F) ainsi que divers aménagements (3.650.000 F).

En revanche, en raison de la redéfinition des besoins pour le futur pôle de services publics à la Rivière Salée, une partie des études correspondantes est différée sur 2009 pour un montant de 2.000.000 F.

CHAPITRE OPERATION 000009 – ACQUISITIONS ET VIABILISATIONS

➤ Dépenses : 300.000 F

Il s'agit d'un complément de crédits destinés aux frais d'actes consécutifs aux transactions immobilières.

CHAPITRE OPERATION 000010 – EQUIPEMENTS DE PROXIMITE

➤ Dépenses : 24.630.000 F

Les ajustements de crédits proposés portent sur des travaux supplémentaires pour la réalisation des jardins familiaux de Kaméré évalués à 12.000.000 F et sur les études de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison commune de Tuband dont le coût initial doit être augmenté de 3.500.000 F.

Par ailleurs, des travaux d'aménagements sont programmés sur divers équipements pour un montant global de 9.130.000 F, dont :

- le renforcement des fermetures du local de la cyber base de Saint Quentin pour 1.400.000 F,
- la réalisation d'une dalle et d'une rampe sur les abords du faré du village Les Gaïacs pour 2.100.000 F,
- l'installation de mini standards dans les sept maisons de quartier pour 2.365.000 F,
- l'aménagement des abords de la maison de quartier Artigue et du plateau hip-hop pour 1.500.000 F.

CHAPITRE OPERATION 000011 – EQUIPEMENTS CULTURELS

➤ Dépenses : - 27.340.000 F

Ces crédits comprennent :

- la poursuite de la réhabilitation du Théâtre de l'Île avec la tranche conditionnelle n° 2 du marché de travaux relative aux aménagements extérieurs estimés à 11.000.000 F,
- la reprise du talus situé derrière la maison de musique de Saint Quentin qui s'est effondré et dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 6.000.000 F,
- le remplacement et l'installation de panneaux historiques pour 1.500.000 F,
- l'acquisition de matériel d'exposition pour 160.000 F.

En revanche, une partie des travaux programmés pour l'extension du Café-Musiques Le Mouv' devra être différée en 2009 pour un montant de 46.000.000 F sur une prévision de 76.000.000 F, en raison du plan de charge des services. Seuls les travaux de climatisation et d'équipement en matériels scéniques seront réalisés en 2008.

CHAPITRE OPERATION 000012 – EQUIPEMENTS SCOLAIRES

➤ Dépenses : 40.000.000 F

Ces compléments de crédits concernent l'extension de la cantine de l'école Serge Laigle, dont le projet doit être revu avec l'architecte qui a conçu l'école pour un montant de 10.000.000 F, venant s'ajouter aux 10.000.000 F déjà inscrits au budget primitif.

De plus, il est inscrit un crédit de 20.000.000 F portant sur les études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école primaire et maternelle à Tuband.

Enfin, il est prévu d'installer un auvent à l'entrée de l'école Serge Laigle pour abriter les enfants pour un montant de 3.000.000 F et de réparer pour un montant de 7.000.000 F le mur de soutènement situé à l'arrière de l'école Emily Panné qui penche sur la propriété voisine.

CHAPITRE OPERATION 000013 – EQUIPEMENTS SPORTIFS

➤ Dépenses : 24.340.000 F

Des crédits supplémentaires sont sollicités pour compléter les financements des plateaux sportifs suivants :

- à la Rivière Salée pour le déplacement et l'augmentation de la puissance du compteur électrique pour une mise aux normes électriques ainsi que la réalisation d'un muret pour 5.660.000 F,
- à Kaméré pour des travaux supplémentaires de raccordement téléphonique, électrique et d'eau nécessaires à l'alimentation des vestiaires et du logement du gardien pour 2.275.000 F,
- à Ouémo pour des travaux de remblais complémentaires pour 2.205.000 F,
- au terrain de football à Tindu pour divers travaux pour 4.000.000 F,
- au terrain de football de Champagnat pour l'acquisition d'équipements pour 2.325.000 F.

Par ailleurs, par mesure de sécurité, une clôture sera installée à la halle de Magenta pour 1.794.000 F et le mur de soutènement au complexe sportif du 6^{ème} km présentant un danger, sera réparé pour un montant de 4.116.000 F.

Enfin, il est prévu d'acquérir du matériel pour 1.965.000 F.

CHAPITRE OPERATION 000016 – JEUX DU PACIFIQUE DE 2011

➤ Dépenses : 31.000.000 F

Ces crédits sont destinés à la réfection du support en enrobé des deux courts centraux du complexe de tennis du Ouen-Toro et à la mise en place d'un revêtement spécifique conforme pour l'organisation du tournoi ATP et des Jeux du Pacifique 2011.

III – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Ces dépenses supplémentaires sont évaluées à la somme de 446.350.000 F se répartissant de la manière suivante :

CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL

➤ **Dépenses : 359.620.443 F**

Ce complément de dépenses correspond aux charges de fonctionnement des services et aux dépenses d'entretien du patrimoine communal, dont les principales sont listées ci-dessous :

- dépenses d'entretien :	
• cimetières	: 4.200.000 F
• équipements sportifs	: 5.700.000 F
• remises en état de chaussées (couche de roulement)	: 104.000.000 F
• voies et réseaux	: 7.000.000 F
• bâtiments scolaires	: 50.000.000 F
• autres bâtiments municipaux	: 20.000.000 F
• propreté urbaine	: 24.000.000 F
• terrains communaux	: 5.000.000 F
- frais d'études	: 13.000.000 F
- vacations des sapeurs-pompiers volontaires	: 15.260.000 F
- frais de gardiennage	: 10.850.000 F
- prestations d'experts pour le traitement des boues des stations d'épuration	: 6.000.000 F
- frais de remboursement des centimes additionnels	: 4.355.000 F

Les dépenses d'entretien représentent plus de 66 % des crédits additionnels confirmant ainsi la volonté de la Ville de consacrer les moyens nécessaires au maintien en bon état de son patrimoine.

CHAPITRE 012 – CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES

➤ **Dépenses : 76.000.000 F**

En matière de charges de personnel, il s'agit d'ajustements par rapport au budget primitif portant notamment sur des modifications des effectifs des services municipaux.

Ainsi, sont créés les postes suivants :

- 1 poste de secrétaire général adjoint,
- 1 aide maternelle à mi-temps et 1 chargé de communication interne (requalification de poste) pour le Service du Personnel et des Ressources Humaines,
- 1 chauffeur de poids lourds, 1 soudeur, 1 conducteur d'engins agricoles et 1 machiniste pour le Service Municipal des Sports (réorganisation du secteur technique),
- 2 agents des listes électorales pour le Service à la Population,
- 1 adjoint au Chef du Service du Courrier,
- 1 adjoint au Chef du Service du Maire et du Protocole,
- 1 assistant administratif pour les Ateliers Municipaux (transformation de poste),
- 1 ingénieur des techniques pour la Division Bâtiment (requalification de poste),
- 1 ingénieur des techniques (requalification de poste) et 1 ingénieur pour la Division Eau et Assainissement,
- 1 agent itinérant pour le Service du Maire et du Protocole.

En contrepartie, sont supprimés les postes suivants:

- 1 chargé de communication interne au Service du Personnel et des Ressources Humaines (requalification de poste),
- 1 assistant financier au Service des Finances (requalification de poste),
- 4 manœuvres au Service Municipal des Sports (réorganisation du secteur technique),
- 1 technicien supérieur à la Division Bâtiment (requalification de poste),
- 1 technicien supérieur à la Division Eau et Assainissement (requalification de poste),
- 1 chargé de mission à la Direction de la Police Municipale,
- 1 secrétaire au Service du Maire et du Protocole.

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

➤ Dépenses : - 3.070.443 F

Des crédits de subventions complémentaires sont inscrits pour un montant global de 32.235.000 F répartis comme suit selon les secteurs :

- scolaire	:	6.500.000 F
- culturel	:	8.165.000 F
- sport et jeunesse	:	8.000.000 F
- social	:	1.670.000 F
- autres	:	7.900.000 F

Par contre, un crédit de 40.000.000 F inscrit au budget 2008 et destiné au versement d'une subvention d'équipement dans le cadre de la réalisation du lotissement Audrain est supprimé car elle s'est concrétisée fin décembre 2007.

De plus, il est opéré un virement de crédit d'un montant de 10.005.443 F vers le chapitre 011 – Charges à caractère général pour le paiement de cotisations, en conformité avec la nature comptable de la dépense.

Enfin, il est inscrit une contribution complémentaire de la Ville de Nouméa au fonctionnement du SIVU des Eaux du Grand Nouméa pour 2.700.000 F.

En marge de ces opérations réelles, il est précisé que dans le cadre de l'apurement progressif des créances communales irrécouvrables, une provision complémentaire pour dépréciation des comptes de redevables de 150.000.000 F est constituée, en prévision des admissions en non valeur qui seront proposées par le Trésorier de la Province Sud.

CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES

➤ Dépenses : 13.800.000 F

Par arrêté du 20 mai dernier, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a de nouveau accordé une subvention exceptionnelle aux communes pour le financement de l'enseignement primaire privé de Nouvelle-Calédonie. Cette subvention est proportionnelle au nombre d'élèves scolarisés dans les établissements privés. Pour 2008, elle s'élève pour Nouméa à 19.800.000 F, qu'il convient d'inscrire en dépense et en recette pour qu'elle soit ensuite reversée à la Direction Diocésaine de l'Ecole Catholique.

Par ailleurs, il est opéré un virement de crédit d'un montant de 6.000.000 F vers le chapitre 011 – Charges à caractère général pour le paiement de prestations pour être plus conforme à la nature comptable de la dépense.

B – LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont évaluées à hauteur de 1.226.000.000 F et se répartissent comme suit :

CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES➤ **Recettes : - 61.300.000 F**

Cette baisse de recettes correspond au dégrèvement que la Ville a opéré sur la part « collecte » de la redevance des ordures ménagères du 1^{er} trimestre, pour tenir compte des dysfonctionnements qu'ont connus les usagers sur le service de collecte en début d'année.

CHAPITRE 73 – IMPOTS ET TAXES➤ **Recettes : - 15.000.000 F**

Compte tenu des recettes perçues à ce chapitre, il convient d'ajuster les prévisions budgétaires en matière de centimes additionnels, par un complément de recettes sur la contribution des Patentes de 85.000.000 F et une baisse de 100.000.000 F sur les recettes provenant de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières.

CHAPITRE 74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS➤ **Recettes : 1.272.500.000 F**

Pour 2008, les dotations provenant de l'Etat et de la Nouvelle-Calédonie doivent être complétées comme suit :

- DGF, dotations forfaitaire et d'aménagement	:	36.500.000 F
- FIP, dotation de l'exercice	:	124.000.000 F
- FIP, dotation de réajustement	:	1.112.000.000 F

Compte tenu d'excellentes retombées fiscales pour la Nouvelle-Calédonie liées à l'industrie minière, les services de la Nouvelle-Calédonie indiquent que le montant du réajustement du FIP 2007 à répartir pour l'ensemble des communes s'élève à 3,9 milliards, soit 1,1 milliard pour la Commune de Nouméa.

CHAPITRE 76 – PRODUITS FINANCIERS➤ **Recettes : 10.000.000 F**

La Ville a encaissé des produits financiers complémentaires à hauteur de 10.000.000 F.

CHAPITRE 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS➤ **Recettes : 19.800.000 F**

Il s'agit de la subvention exceptionnelle accordée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour le financement de l'enseignement primaire privé de Nouvelle-Calédonie.

IV – RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2007 intégrés au présent budget supplémentaire, à savoir les crédits engagés et non mandatés en dépenses et les recettes non réalisées mais pour lesquelles existe un acte d'engagement, sont récapitulés comme suit dans les tableaux ci-dessous :

A – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	MONTANT
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	11 710 126
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	4 747 291
Matériel de bureau et matériel informatique	7 618 813
Autres	280 665
TOTAL CHAPITRE 000001 – INFORMATISATION DES SERVICES	24 356 895
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	22 395 000
Autres	6 545 754
Matériel de transport	38 386 080
TOTAL DU CHAPITRE 000002 – MATERIEL DE TRANSPORTS ET ENGIN	67 326 834
Frais d'études	24 944 527
Réseaux d'assainissement	5 713 117
Installations, matériel et outillage techniques	863 939 651
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	21 750 000
TOTAL DU CHAPITRE 000003 – ETUDES ET TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	916 347 595
Frais d'études	20 423 274
Installations, matériel et outillage techniques	15 098 211
Installations de voirie	6 437 380
Réseaux d'électrification	1 198 054
Matériel et outillage de voirie	13 427 620
Installations, matériel et outillage techniques	460 858 848
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	27 600 000
TOTAL DU CHAPITRE 000004 – AMENAGEMENTS DE VOIRIE	545 043 387
Frais d'études	24 133 538
Autres agencements et aménagements	11 775 636
Œuvres et objets d'art	384 300
Terrains	115 743 350
Constructions sur sol d'autrui	8 089 243
Installations, matériel et outillage techniques	1 619 844
Autres immobilisations corporelles	595 970
TOTAL DU CHAPITRE 000005 – AMENAGEMENTS URBAINS	162 341 881
Frais d'études	1 452 864
Autres bâtiments publics	156 000
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15 228 589
Autres	1 499 000
Terrains	4 643 940
Constructions	40 502 795
Installations, matériel et outillage techniques	2 500 000
TOTAL DU CHAPITRE 000007 – TRAVAUX DE BATIMENTS	65 983 188

LIBELLES	MONTANT
Frais d'études	929 513
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	21 125 000
TOTAL DU CHAPITRE 000009 - ACQUISITIONS ET VIABILISATIONS	22 054 513
Frais d'études	183 750
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	510 000
Matériel de bureau et matériel informatique	2 056 130
Terrains	2 782 500
Constructions	8 596 240
TOTAL DU CHAPITRE 000010 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	14 128 620
Frais d'études	3 192 177
Autres	14 900
Constructions	78 344 195
Autres immobilisations corporelles	1 102 500
TOTAL DU CHAPITRE 000011 - EQUIPEMENTS CULTURELS	82 653 772
Frais d'études	3 644 216
Autres agencements et aménagements	309 000
Bâtiments scolaires	540 750
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 498 758
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	571 649
Mobilier	12 243 406
Autres	4 823 998
Terrains	14 686 726
Constructions	189 240 172
Installations, matériel et outillage techniques	7 223 580
TOTAL DU CHAPITRE 000012 - EQUIPEMENTS SCOLAIRES	234 782 255
Frais d'études	11 999 992
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	498 000
Matériel de bureau et matériel informatique	72 714
Autres	296 760
Terrains	99 862 565
Constructions	67 466 870
Constructions sur sol d'autrui	2 872 398
Autres immobilisations corporelles	19 432 481
TOTAL DU CHAPITRE 000013 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	202 501 780
Terrains	2 386 482
TOTAL DU CHAPITRE 000015 - AMENAGEMENT AQUARIUM DE NOUMEA	2 386 482
Frais d'études	8 328 000
TOTAL DU CHAPITRE 000016 - JEUX DU PACIFIQUE DE 2011	8 328 000
Etat et établissements nationaux	300 000
TOTAL DU CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	300 000
Dépôts et cautionnements reçus	24 000
TOTAL DU CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	24 000
Frais d'études	5 797 137
TOTAL DU CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 797 137

LIBELLES	MONTANT
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	95 750
Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	7 304 119
Autres	1 829 892
Matériel de bureau et matériel informatique	665 369
Mobilier	2 645 704
Autres	14 002 412
TOTAL DU CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 543 246
Installations, matériel et outillage techniques	996 396
TOTAL DU CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	996 396
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A REPORTER	2 381 895 981

B - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	MONTANT
Emprunts en francs	238 000 000
Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	769 377 204
TOTAL DU CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 007 377 204
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT A REPORTER	1 007 377 204

C - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	MONTANT
Eau et assainissement	7 696 800
Energie - électricité	3 683 917
Combustibles	11 560
Carburant	136 036
Alimentation	694 481
Autres fournitures non stockées	5 776 755
Fournitures d'entretien	4 931 345
Fournitures de petit équipement	1 609 732
Fournitures de voirie	4 931 591
Vêtements de travail	12 336 096
Fournitures administratives	771 888
Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	100 232
Fournitures scolaires	1 844 164
Autres matières et fournitures	3 318 679
Contrats de prestations de services avec des entreprises	202 777 268
Locations immobilières	1 786 450
Locations mobilières	5 625 693
Charges locatives et de copropriété	3 000 000
Terrains	43 797 621
Bâtiments	16 184 114
Voies et réseaux	104 830 192
Matériel roulant	857 413
Autres biens mobiliers	1 116 509
Maintenance	4 992 290

LIBELLES	MONTANT
Primes d'assurance	19 815 854
Études et recherches	37 078 001
Documentation générale et technique	128 655
Autres frais divers	25 847 885
Honoraires	570 550
Divers	1 795 750
Annonces et insertions	1 099 251
Fêtes et cérémonies	11 101 704
Catalogues et imprimés	3 546 591
Divers	87 990
Transports de biens	187 902
Divers	417 215
Frais de télécommunications	243 390
Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux...)	808 577
Frais de nettoyage des locaux	283 954
Autres	35 000
TOTAL DU CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	535 859 095
Territoire, équipement	11 373 979
Provinces, équipement	20 690 000
Provinces	3 000 000
Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé	3 760 000
TOTAL DU CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	38 823 979
Bourses et prix	606 363
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 000
Subventions ou dotations d'équipement en nature	2 664 990
TOTAL DU CHAPITRE 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 306 353
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	577 989 427

D - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	MONTANT
Redevances d'enlèvement des ordures ménagères	246 774 441
TOTAL DU CHAPITRE 70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	246 774 441
Centimes additionnels sur impositions territoriales	169 378 725
Taxes sur l'électricité	71 598 386
TOTAL DU CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES	240 977 111
Débits et pénalités perçues sur achats et ventes	951 042
Subventions exceptionnelles	12 112 252
TOTAL DU CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 063 294
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	500 814 846

V – OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre du budget supplémentaire 2008 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

DE SECTION A SECTION

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Cession de véhicule	67	675	1 216 000	21	2182	1 216 000
Moins value sur cession de véhicule	19	19	1 151 000	77	776	1 151 000
Cession de matériels de bureau et matériel informatiques	67	6741	70 000	21	2182	70 000
Cession de mobilier	67	6741	81 000	21	2184	81 000
Cession installations générales, agencements, aménagements des constructions	67	6741	388 000	21	2135	388 000
Régularisation solde emprunts	011	627	265 000	16	1641	265 000
Provision pour créances irrécouvrables	68	6817	150 000 000	49	491	150 000 000
Virement	023	023	628 781 000	021	021	628 781 000
TOTAL			781 952 000			781 952 000

*
* *
*

VI – CONCLUSION

Le budget supplémentaire de l'exercice 2008 est arrêté à la somme de 5.419.681.748 F.

Ainsi, grâce à la recette exceptionnelle provenant du réajustement du FIP 2007 pour plus d'un milliard et aux ajustements de quelques recettes, des dépenses complémentaires ont été inscrites pour plus de 446 millions en section de fonctionnement et pour 250 millions en section d'investissement.

L'accent a été mis en section de fonctionnement sur les dépenses d'entretien du patrimoine communal puisque près de 220 millions y sont consacrés dont 104 millions au titre des réfections de chaussées. De plus, un complément de crédits de 32 millions est prévu en matière de subventions pour soutenir des associations et enfin des ajustements de charges de personnel seront opérés pour 76 millions.

En section d'investissement, quelques opérations sont proposées avec notamment 92 millions pour la voirie, 170 millions pour les travaux de bâtiment, 55 millions au titre des équipements sportifs et 40 millions pour les équipements scolaires.

Avec ces ressources complémentaires issues d'une conjoncture économique très favorable du territoire, la Ville améliore sensiblement le financement de son programme d'investissement sur fonds propres, de près de 4 points par rapport à celui du budget primitif avec un taux d'épargne s'établissant à 13,55 %.

La Ville augmente ainsi sa capacité à investir pour les projets à venir qu'elle devra mener conformément aux objectifs que s'est fixé l'exécutif municipal pour cette nouvelle mandature dans l'intérêt des administrés.

Tels sont les éléments constitutifs du présent projet de budget supplémentaire que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 15 juillet 2008

Le Maire,

Jean LEQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil huit, le mardi 12 août à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean LEQUES, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

	MM. Jean LEQUES Gaël YANNO	Mme Mireille LEVY Mme Eliette COGNARD
	Mme Isabelle CHAMPMOREAU	M. Steeve NEWLAND
	MM. Michel VITTORI Jean-Claude BRIAULT	Mme Maryse BRIATTE Mme Maraéa NEA
	Mme Maryse FRARIN LA MICHELLAZ	M. Mikaélé SEA
	Mme Francine BEYNEY	Mme Tiaré LE GOFF
	Mme Dominique KORFANTY	M. Bill YAMAMOTO
DATE DE CONVOCATION 05.08.2008	MM. Jean-Claude DOUDOUTE Gérard VIGNES	Mme Sonia LAGARDE M. Christophe CHEVILLON
	Mme Christiane TERRIER	Mme Jacqueline BERNUT
	M. Charles ERIC	M. Frédéric DE GRESLAN
	Mme Marie-Jo BARBIER-PONTONI	Mme Kareen CORNAILLE
DATE D'AFFICHAGE 06.08.2008	Mme Virginie RUFFENACH	MM. Jean VANMAI Jean-Pierre DELRIEU
	MM. Laurent CASSIER Luc DEVILLERS	Mme Michèle LEURS M. Atolomako Marco PULUIUEVA
	Mme Christine POELLABAUER	Mme Nicole FURIC
	MM. Jean-Robert MONNIER Kanyan Marc CASE	Mme Pascale DALY M. Michel CROMBEZ
	Mlle Sabrina KUMAR	Mme Gloria OUTU M. David TEVAN
	M. Jean WASMAN	Mme Lola LOMONT
	Mme Pascale CERTA	
	Mme Marguerite KATEA	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Malia MAUGATEAU M. Philippe CASSIER Mme Sylvie GRANDJEAN	Mme Bernadette BRIZARD-DUMERY M. Eric ESCHEMBRENNER Mme Marie-Laure LAFLEUR
Nombre de présents	: 46	M. Karl-Stephan VIANNENC	
Nombre de votants (4 procurations)	: 41		

A VOTE CONTRE :

Le groupe «Changer C'est Capital» (9 voix)

Mademoiselle Sabrina KUMAR a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2008/966

approuvant le budget supplémentaire 2008 de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 12 AOUT 2008

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 98/642 du 18 août 1998 autorisant la candidature de la Ville de Nouméa à l'expérimentation au 1^{er} janvier 1999 de l'instruction comptable M14,

VU le contrat d'agglomération 2006/2010 du Grand Nouméa signé le 4 mars 2006,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2007/1465 du 20 décembre 2007 relative au budget primitif 2008 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2008/24 du 28 mai 2008 relative à la décision modificative n° 1 du budget 2008 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2008/965 du 12 août 2008 portant affectation du résultat de l'exercice 2007,

VU les états des restes à réaliser,

VU la note explicative de synthèse n° 2008/76 du 15 juillet 2008,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance du 21 juillet 2008,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :ARTICLE 1^{er} /

Le budget supplémentaire de l'exercice 2008 de la Ville de Nouméa est arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2007	981 464 340	
Excédent de fonctionnement capitalisé 2007		3 132 438 708
Restes à réaliser 2007	2 381 895 981	1 007 377 204
Opérations réelles	250 030 000	- 1 306 075 591
Opérations d'ordre	1 151 000	152 020 000
Virement de la section de fonctionnement		628 781 000
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 614 541 321	3 614 541 321
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement reporté 2007		77 174 581
Restes à réaliser 2007	577 989 427	500 814 846
Opérations réelles	446 350 000	1 226 000 000
Opérations d'ordre	152 020 000	1 151 000
Virement à la section d'investissement	628 781 000	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 805 140 427	1 805 140 427
TOTAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	5 419 681 748	5 419 681 748

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section de fonctionnement sont votés par chapitre, conformément aux tableaux joints en annexe.

ARTICLE 3 /

Sont créés au sein des services municipaux, les postes suivants :

- 1 poste de secrétaire général adjoint,
- 1 aide maternelle à mi-temps et 1 chargé de communication interne (requalification de poste) pour le Service du Personnel et des Ressources Humaines,
- 1 chauffeur de poids lourds, 1 soudeur, 1 conducteur d'engins agricoles et 1 machiniste pour le Service Municipal des Sports (réorganisation du secteur technique),
- 2 agents des listes électorales pour le Service à la Population,
- 1 adjoint au Chef du Service du Courrier,
- 1 adjoint au Chef du Service du Maire et du Protocole,
- 1 assistant administratif pour les Ateliers Municipaux (transformation de poste),
- 1 ingénieur des techniques pour la Division Bâtiment (requalification de poste),
- 1 ingénieur des techniques (requalification de poste) et 1 ingénieur pour la Division Eau et Assainissement,
- 1 agent itinérant pour le Service du Maire et du Protocole.

En contrepartie, sont supprimés les postes suivants :

- 1 chargé de communication interne au Service du Personnel et des Ressources Humaines (requalification de poste),
- 1 assistant financier au Service des Finances (requalification de poste),
- 4 manœuvres au Service Municipal des Sports (réorganisation du secteur technique),
- 1 technicien supérieur à la Division Bâtiment (requalification de poste),
- 1 technicien supérieur à la Division Eau et Assainissement (requalification de poste),
- 1 chargé de mission à la Direction de la Police Municipale.
- 1 secrétaire au Service du Maire et du Protocole

ARTICLE 4 /

Est autorisé le versement d'une contribution complémentaire d'un montant de 2.700.000 F, au titre du fonctionnement de l'année 2008 du SIVU des Eaux du Grand Nouméa.

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, la convention correspondante.

ARTICLE 5 /

Est constituée une provision complémentaire pour dépréciation des comptes de redevables pour un montant de 150.000.000 F. Cette provision sera réajustée au fur et à mesure de l'évolution du risque.

ARTICLE 6 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de trois mois à compter de sa publication.

ARTICLE 7 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 AOUT 2008

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE

Le Maire,

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
S. F. (dont T.P.S.)	-	2
S.P.R.H.	-	1
AFFICHAGE	-	1

ANNEXE**SECTION D'INVESTISSEMENT**

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
----------	---------------------	------------------------	--------------------	--------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Résultat d'investissement reporté	981 464 340		981 464 340
13	Subventions d'investissement	8 300 000	8 300 000	
16	Emprunts et dettes assimilés	24 000	24 000	
19	Différences sur réalisation d'immobilisations	1 151 000		1 151 000
20	Immobilisations incorporelles	5 797 137	5 797 137	
21	Immobilisations corporelles	31 468 246	31 468 246	
23	Immobilisations en cours	996 396	996 396	
000001	Informatisation des services	30 981 895	30 981 895	
000002	Matériel de transports et engins	100 926 834	100 926 834	
000003	Etudes et travaux d'eau et d'assainissement	726 347 595	726 347 595	
000004	Aménagements de voirie	637 243 387	637 243 387	
000005	Aménagements urbains	193 441 881	193 441 881	
000007	Travaux de bâtiment	236 633 188	236 633 188	
000009	Acquisitions et viabilisations	22 354 513	22 354 513	
000010	Equipements de proximité	38 758 620	38 758 620	
000011	Equipements culturels	55 313 772	55 313 772	
000012	Equipements scolaires	274 782 255	274 782 255	
000013	Equipements sportifs	226 841 780	226 841 780	
000015	Aménagement Aquarium de Nouméa	2 386 482	2 386 482	
000016	Jeux du Pacifique de 2011	39 328 000	39 328 000	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 614 541 321	2 631 925 981	982 615 340
--	----------------------	----------------------	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
10	Dotations et réserves	3 132 438 708		3 132 438 708
13	Subventions d'investissement	8 400 000	8 400 000	
16	Emprunts et dettes assimilées	-306 833 387	-307 098 387	265 000
21	Immobilisations corporelles	1 755 000		1 755 000
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	150 000 000		150 000 000
021	Virement de la section de fonctionnement	628 781 000		628 781 000

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 614 541 321	-298 698 387	3 913 239 708
--	----------------------	---------------------	----------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
----------	---------------------	---------------------------	-----------------------	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général	895 744 538	895 479 538	265 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	76 000 000	76 000 000	
65	Autres charges de gestion courante	35 753 536	35 753 536	
67	Charges exceptionnelles	18 861 353	17 106 353	1 755 000
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	150 000 000		150 000 000
023	Virement à la section d'investissement	628 781 000		628 781 000

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 805 140 427	1 024 339 427	780 801 000
---	--	----------------------	----------------------	--------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	185 474 441	185 474 441	
73	Impôts et taxes	225 977 111	225 977 111	
74	Dotations et participations	1 285 563 294	1 285 563 294	
76	Produits financiers	10 000 000	10 000 000	
77	Produits exceptionnels	20 951 000	19 800 000	1 151 000
002	Résultat de fonctionnement reporté	77 174 581		77 174 581

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 805 140 427	1 726 814 846	78 325 581
---	--	----------------------	----------------------	-------------------